



Collège / Lycée / Bac pro. / BTS / CFA

L'atelier permet aux élèves d'être sensibilisés au handicap physique tout en découvrant des sites patrimoniaux alréens, lors d'une visite commentée (vestiges du château, petit théâtre ou ancienne prison). Cet atelier peut être proposé à tout collégien ou lycéen pour traiter du civisme.

Objectifs de l'atelier :

- Appréhender l'histoire de son environnement : être sensibilisés à la notion de patrimoine, identifier les acteurs culturels de la ville.
- Comprendre les notions de handicap et d'accessibilité en vivant des situations réelles de handicaps.

Points pratiques

Durée : 1 séance de 2h00.

Lieu de rendez-vous : Ancienne prison d'Auray au 8 rue du Jeu de paume.

Déroulement :

Introduction : Présentation des missions du Service archives et patrimoine

Première partie : La notion d'accessibilité, les préjugés sur le handicap et les actions de la ville en matière de médiation du patrimoine et d'accessibilité aux sites patrimoniaux.

Seconde partie : Mise en situation de handicap visuel pour découvrir un patrimoine.

3 choix possibles :

- le Petit théâtre et la place de la République
- l'ancienne prison et ses cachots
- les vestiges du château d'Auray et le site des rampes du Loch

Conclusion : synthèse des points traités, échanges sur le ressenti des élèves

Division de la classe en groupes : Préparer 2 groupes.

Encadrement nécessaire : 1 adulte.

Matériel nécessaire : De quoi prendre des notes.